



# LES FRANÇAIS ET LA COMPLEMENTAIRE SANTÉ

Anne LOONES  
Marie-Odile SIMON

**Août 2004**

**Département « *Evaluation des Politiques Sociales* »  
dirigé par Marie-Odile SIMON**

Pour consulter la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,  
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : [ezvan@credoc.fr](mailto:ezvan@credoc.fr)

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>LES FRANÇAIS ET LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.....</b>	<b>5</b>
<b>I. caractéristiques de la couverture santé.....</b>	<b>5</b>
I.1 92% des Français sont couverts par une complémentaire santé .....	5
I.2 Qui sont les Français non couverts par une complémentaire santé.....	7
I.3 Six Français sur dix couverts par un contrat collectif.....	8
I.4 Les trois-quarts des Français ont une complémentaire à leur nom .....	10
I.5 Les deux-tiers des Français ont leur complémentaire depuis cinq ans et plus .....	11
I.6 Plus de la moitié des Français ayant souscrit une complémentaire à leur nom prennent en charge des ayants-droits .....	12
<b>II. l'arbitrage entre complémentaire individuelle et collective .....</b>	<b>12</b>
II.1 le contrat individuel concerne principalement des personnes n'ayant pas accès à une complémentaire d'entreprise .....	13
II.2 les deux-tiers des personnes couvertes par une complémentaire individuelle souscriraient pourtant à du collectif si elles en avaient la possibilité .....	14
II.3 Les Français couverts par une complémentaire d'entreprise y sont attachés ... ..	15
II.4 ... mais souscriraient un contrat individuel s'ils n'avaient plus accès à un contrat collectif .....	17
<b>III. la connaissance des complémentaires par le biais des facteurs entrant en ligne de compte dans le calcul des cotisations.....</b>	<b>18</b>
<b>IV. La situation des chômeurs ayant déjà travaillé et des retraités.....</b>	<b>20</b>
IV.1 La moitié bénéficiait d'une complémentaire d'entreprise au cours de leur dernier emploi .....	20
IV.2 Dans la moitié des cas, l'organisme assureur leur a fait une proposition pour conserver la complémentaire .....	20
<b>V. Des Français inquiets face au système d'assurance maladie.....</b>	<b>21</b>
V.1 Une hausse des cotisations des complémentaires pressentie .....	21
V.2 Un montant des cotisations raisonnable au vu des garanties .....	23
V.3 A l'avenir, la moitié souhaite que soient favorisées les complémentaires d'entreprise .....	23
V.4 La réforme du système d'assurance maladie.....	24
<b>ANNEXES : TRIS À PLAT .....</b>	<b>26</b>
<b>I. DESCRIPTION DU TYPE DE COUVERTURE SANTÉ .....</b>	<b>26</b>
I.1 PERSONNES QUI N'ONT PAS DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (NON à Q1) .....	27
I.2 PERSONNES QUI ONT UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (OUI à Q1) .....	29
<b>II. PRÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRE D'ENTREPRISE ou INDIVIDUELLE .....</b>	<b>31</b>

## LISTE DES FIGURES

Graphique 1 Taux de couverture des Français en complémentaire santé selon l'âge _____	6
Graphique 2 Taux de couverture des Français en complémentaire santé selon le niveau de revenus en euros ____	6
Graphique 3 Type de complémentaire santé selon la situation professionnelle _____	9
Graphique 4 Type de complémentaire santé des Français selon leur âge _____	9
Graphique 5 : Type de complémentaire et revenus (en %) _____	10
Graphique 6 Proportion de personnes rattachées à la complémentaire d'un conjoint ou parents _____	11
Graphique 7 Depuis combien de temps bénéficiez-vous de cette complémentaire santé ? _____	12
Tableau 1 : Pourquoi n'avez-vous pas souscrit à la complémentaire d'entreprise alors que vous en aviez la possibilité ? _____	14
Graphique 8 Si vous aviez le choix, souscrieriez-vous à une complémentaire d'entreprise ? _____	15
Graphique 9 (Pour les couvertures facultatives) Vous avez actuellement une complémentaire d'entreprise, à l'avenir, souhaitez-vous continuer à en bénéficier ? _____	16
Graphique 10 (Pour les couvertures obligatoires) si vous aviez le choix, auriez-vous préféré souscrire une complémentaire santé individuelle ?? _____	16
Graphique 11 SI COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE, Si vous n'aviez pas de complémentaire santé ni par votre entreprise, ni par votre conjoint, est-ce que vous prendriez un contrat individuel de complémentaire santé (sachant que pour une couverture de base, en fonction de votre âge, elle vous coûterait (x euros, cf. grille de tarif de contrat individuel pour une garantie de base renforcée en optique et en dentaire) ? _____	18
Graphique 12 Pensez-vous que le calcul des cotisations des complémentaires individuelles (ou d'entreprise) intègrent l'âge ou l'état de santé ? _____	19
Tableau 2 :(Chômeurs ayant déjà travaillé et retraités) Bénéficiez-vous d'une complémentaire d'entreprise dans le cadre de votre dernier emploi ? _____	20
Tableau 3 : (Chômeurs ayant déjà travaillé et retraités couverts par une complémentaire d'entreprise) L'organisme assureur vous a-t-il fait une proposition pour conserver cette complémentaire ? _____	21
Graphique 13 (A tous) Selon vous, les cotisations des complémentaires santé risquent-elles d'augmenter au cours des deux prochaines années ? _____	22
Graphique 14 (A tous ceux couverts directement) Vos cotisations de complémentaire santé ont-elles augmenté pour 2004 ? _____	22
Graphique 15 Aujourd'hui, par rapport à vos garanties, avez-vous le sentiment de payer ? _____	23
Graphique 16 Selon vous, quel système devrait être favorisé à l'avenir ? _____	24
Graphique 17 Selon vous, une réforme de l'assurance maladie est-elle : _____	25
Graphique 18 A propos de ce que pourra proposer cette réforme, êtes-vous : _____	25

## INTRODUCTION

---

Depuis 1999, le CREDOC suit à la demande du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP) un baromètre sur les attentes des salariés en matière de couverture prévoyance. L'objet de cette enquête, reconduite jusqu'en 2003, était de mieux connaître l'image des institutions de prévoyance auprès des salariés, et de suivre son évolution.

En 2004, le CTIP a souhaité élargir le champ et interroger l'ensemble de la population française pour recueillir son opinion sur la complémentaire santé et le système d'assurance maladie. En avril-mai 2004, 1 200 Français âgés de 18 à 70 ans ont été interrogés par téléphone.

L'échantillon des 1 200 interrogés a sur-représenté certaines catégories (notamment les salariés du secteur privé, les chômeurs et les retraités) pour pouvoir faire des traitements spécifiques. Il a été redressé ensuite pour pouvoir fournir des résultats reflétant la situation et l'opinion de l'ensemble des Français. Les résultats sont représentatifs en terme d'âge, de sexe, de localisation géographique et de situation professionnelle de la population française.

*L'enquête montre que la majorité des Français dispose d'une complémentaire santé (92%). Dans six cas sur dix, ce contrat a été souscrit par le biais de l'entreprise.*

*D'ailleurs, quel que soit leur type de couverture, entre complémentaire d'entreprise et complémentaire individuelle, les Français semblent préférer la première solution. Parmi les personnes ayant un contrat individuel, très peu ont eu le choix et ont choisi une complémentaire individuelle, alors même que parmi les personnes ayant une complémentaire d'entreprise obligatoire, seules 20% auraient préféré une complémentaire individuelle, si elles avaient eu le choix.*

*Actuellement, la moitié des personnes interrogées considère payer le juste prix, au vu de leurs garanties. Cependant, une majorité des Français s'attendent à une hausse des cotisations des complémentaires santé dans les prochaines années (85%).*

*Huit Français sur dix ont entendu parler de la réforme de l'assurance maladie : en majorité, ils l'estiment utile (81%), mais les deux-tiers se disent inquiets.*

## LES FRANÇAIS ET LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

---

Le questionnaire s'articulait autour de cinq axes majeurs :

- ✓ La couverture santé des Français : type, ancienneté, etc.
- ✓ L'arbitrage entre complémentaire d'entreprise et complémentaire individuelle
- ✓ La connaissance des deux systèmes à travers les facteurs déterminants du montant des cotisations
- ✓ La couverture des retraités et des chômeurs ayant déjà travaillé
- ✓ L'opinion sur les réformes et évolutions prochaines dans le système d'assurance maladie et des complémentaires santé.

### I. CARACTERISTIQUES DE LA COUVERTURE SANTÉ

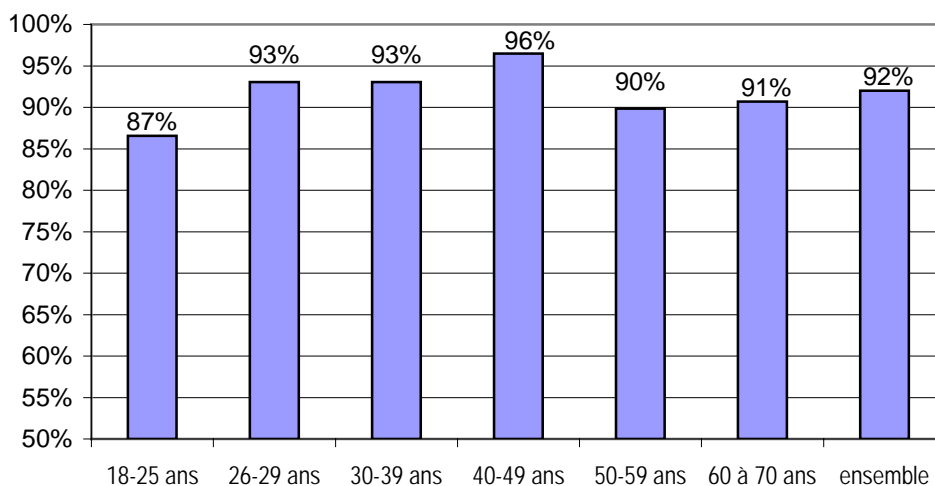
#### I.1 92% des Français sont couverts par une complémentaire santé

**La quasi-totalité des Français âgés de 18 à 70 ans déclarent posséder une complémentaire santé (92%).** Ce taux de couverture ne dépend quasiment ni du profil sociodémographique de la personne ni de sa situation professionnelle. **Seuls les 18-25 ans et les franciliens sont légèrement moins souvent couverts** (respectivement 87% et 86%).

La population francilienne a un profil particulier qui peut expliquer pourquoi elle est moins souvent couverte : plus jeune, plus de personnes vivant seules, plus de chômeurs ou d'actifs ayant une situation professionnelle précaire.

Ces taux de couverture et notamment la spécificité parisienne, rejoignent les résultats de précédentes études menées par le CREDOC.

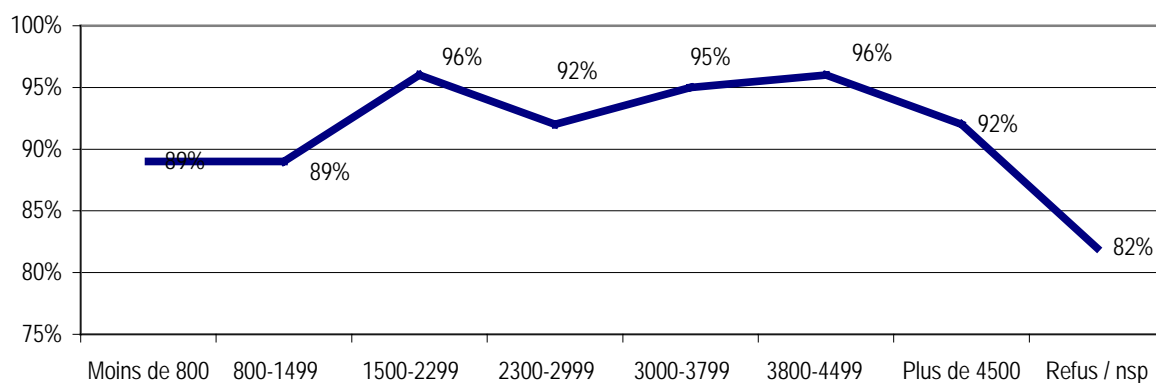
**Graphique 1 Taux de couverture des Français en complémentaire santé selon l'âge**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

Dans notre échantillon, l'adhésion à une complémentaire santé n'est pas vraiment liée au niveau de ressources du ménage. Certes, les bas revenus sont un peu moins souvent couverts, mais la taille de l'échantillon ne rend pas cet écart significatif. Au-dessus d'un certain seuil, le niveau de couverture plafonne, voire baisse légèrement. Parmi les hauts revenus, on trouve notamment plus de personnes âgées, personnes seules moins souvent couvertes.

**Graphique 2 Taux de couverture des Français en complémentaire santé selon le niveau de revenus en euros**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

## I.2 Qui sont les Français non couverts par une complémentaire santé

L'enquête permettait de faire un zoom sur les raisons et le profil des Français n'ayant pas de complémentaire santé.

Il ressort que :

- ✘ Les principales raisons avancées pour expliquer l'absence de complémentaire santé sont un **coût trop élevé** (37% des non couverts) ; le **sentiment de ne pas en avoir besoin** (39%) et des circonstances particulières (22%) notamment pour les jeunes (fin d'une ancienne couverture, en attente d'une nouvelle).
- ✘ **73% des non couverts ne comptent pas prendre une complémentaire** dans l'année, 18% comptent le faire et 9% ne savent pas.
- ✘ **54% ont eu une complémentaire santé dans le passé** : 33% à leur nom, 7% au nom du conjoint et 14% au nom des parents
- ✘ **39% n'ont plus de complémentaire santé depuis cinq ans et plus** ; 29% depuis moins d'un an ; 18% depuis un à deux ans et 14% depuis trois à cinq ans.
- ✘ Les raisons qui expliquent que la personne anciennement couverte ne l'est plus sont diverses, notamment 24% ont mis fin à un contrat individuel, 21% ont quitté l'entreprise qui leur proposait un contrat collectif, 18% ne peuvent plus bénéficier de la complémentaire d'un tiers et 36% sont dans d'autres situations (choix personnel, rupture familiale, problèmes financiers, etc.)

En fait, parmi les personnes non couvertes, on peut distinguer deux groupes distincts.

Les **jeunes de 18 à 25 ans** qui n'ont pas de complémentaire santé, ne sont pas couverts depuis peu de temps et comptent en souscrire une prochainement. Ne pas avoir de complémentaire est une période transitoire liée à leur prise d'indépendance. Ainsi, 75% n'ont plus de complémentaire santé depuis moins d'un an, ce qui est largement supérieur à la moyenne (29%). Et ils sont plus nombreux à envisager de souscrire à une complémentaire dans l'année (39% contre 18%). Ce groupe représente un quart des non couverts.

Le deuxième groupe représente les trois-quarts des non couverts et semble avoir opté pour une opposition de principe à la complémentaire santé résultant du sentiment que cela coûte trop cher (41% des cas) et/ou qu'ils n'en ont pas besoin (42%). Ainsi, 55% d'entre eux ne sont pas couverts depuis cinq ans ou plus et 78% ne comptent pas souscrire à une complémentaire dans l'année.

### I.3 Six Français sur dix couverts par un contrat collectif

Que ce soit personnellement ou par le biais de leur conjoint ou de leurs parents, **60% des Français sont couverts par un contrat collectif d'entreprise, 36% ont souscrit un contrat individuel** et 4% bénéficient de la CMU complémentaire. Cette répartition est semblable à celle obtenue dans le baromètre des années précédentes au sein des seuls salariés du secteur privé. Il semble que la part des personnes couvertes par la CMU complémentaire soit inférieure à la réalité (8%). Il est possible que quelques personnes bénéficiant de la CMU aient répondu avoir un contrat individuel. Dans 44% des cas, la complémentaire d'entreprise est obligatoire.

#### **Le type de couverture dépend de la situation professionnelle.**

Ainsi, c'est au sein des salariés de manière logique qu'on trouve la part la plus élevée de personnes couvertes par une complémentaire d'entreprise. Les deux-tiers sont couverts par un contrat collectif, un quart par un contrat individuel, le reste ayant d'autres types de couverture. Aucun écart n'est à observer entre les salariés des secteurs privé et ceux du secteur public.

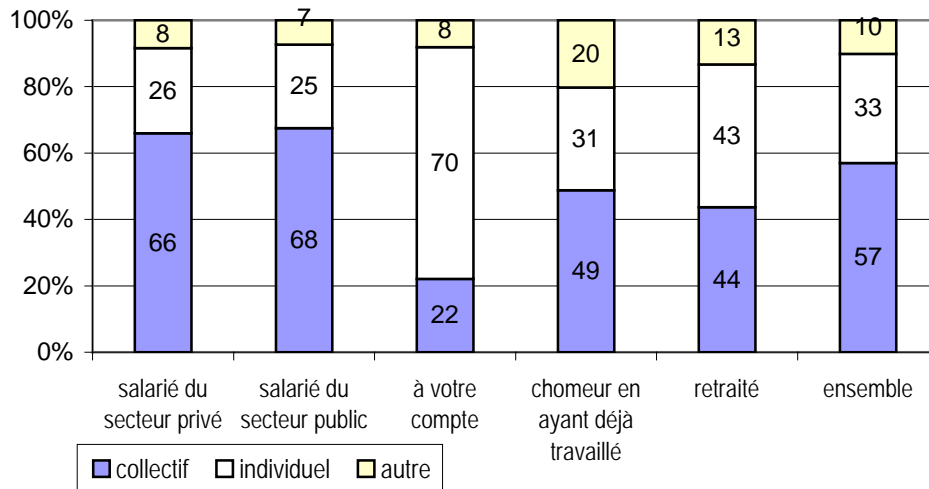
Les personnes à leur compte sont, en majorité, couvertes par un contrat individuel (70%). 44% des retraités sont couverts par une complémentaire d'entreprise et 49% des chômeurs ayant déjà travaillé le sont.

Pour les 41 chômeurs déclarant être couverts par une complémentaire d'entreprise, on distingue trois situations : les personnes qui sont toujours couvertes par la complémentaire de l'entreprise qu'ils viennent de quitter parce qu'ils sont au chômage depuis peu de temps (4 cas), celles qui ont pu continuer sous un contrat individuel à s'assurer auprès de l'organisme proposant leur ancienne complémentaire d'entreprise (12 cas) et celles qui sont rattachées à la complémentaire d'entreprise d'un conjoint (25 cas). Après un licenciement, nombre de chômeurs se rattachent à la complémentaire du conjoint.

Parmi les **72 retraités déclarant être couverts par une complémentaire d'entreprise**, 38 ont accepté la proposition de contrat individuel faite par l'organisme assureur de leur ancienne entreprise et se considèrent toujours comme étant rattachés à une complémentaire d'entreprise, 8 sont rattachés à la complémentaire d'un conjoint. Reste 26 personnes retraitées couvertes par du collectif qui peuvent renvoyer à plusieurs situations : récent départ à la retraite, erreur de déclaration liée à une mauvaise connaissance du système, etc.



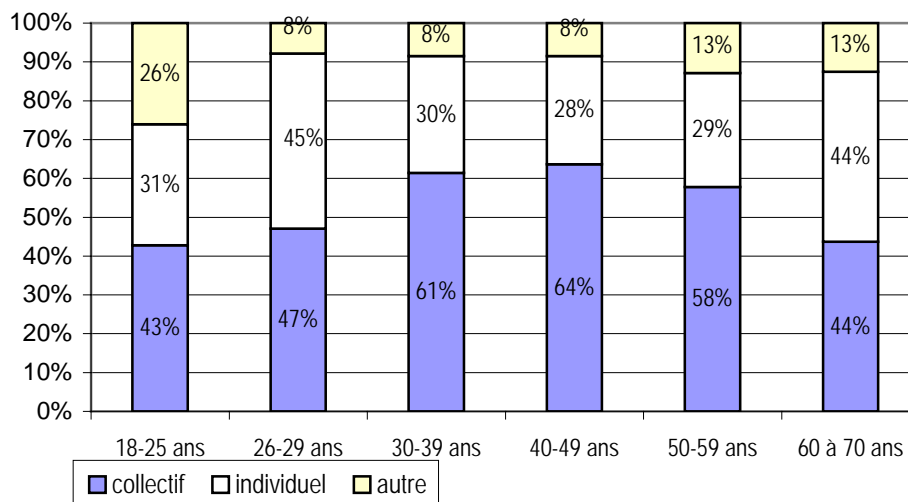
**Graphique 3 Type de complémentaire santé selon la situation professionnelle**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

**Le type de complémentaire est également lié au cycle de vie.** Les jeunes souscrivent plus souvent un contrat individuel lorsqu'ils ne sont plus rattachés à la complémentaire de leurs parents. Ils n'ont pas toujours accès à une complémentaire d'entreprise et doivent souvent faire face à des emplois précaires ou dans de petites entreprises ne leur donnant pas accès à une complémentaire santé. Après 30 ans, avoir une complémentaire d'entreprise concerne plus de 60% des Français. Cette proportion redescend après l'âge de la retraite, nombreux basculant alors de nouveau vers un contrat individuel.

**Graphique 4 Type de complémentaire santé des Français selon leur âge**

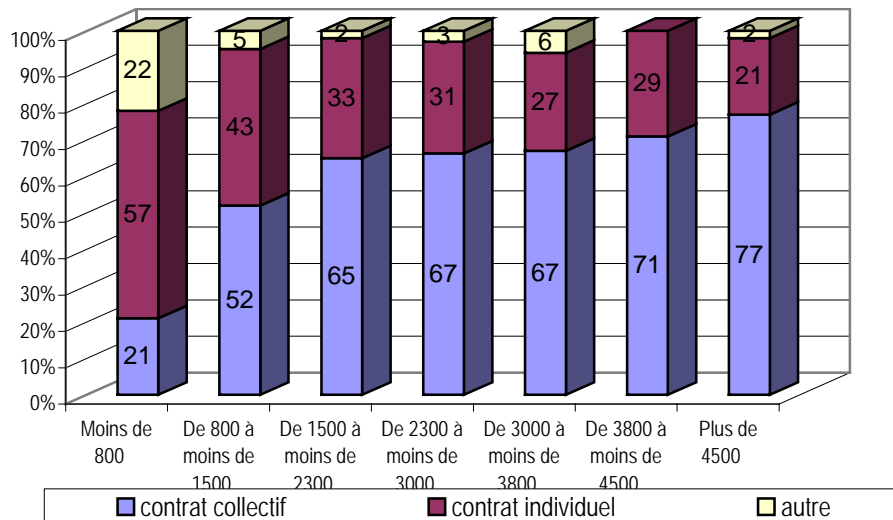


Source : CREDOC-CTIP, 2004

Enfin, outre la situation professionnelle, le type de complémentaire dépend du niveau de revenus. Plus il est élevé, plus la part de personnes couvertes par du collectif est grande, alors même que ce système

est souvent moins onéreux qu'un contrat individuel. Pour expliquer ce phénomène, il semble que certaines entreprises ne réservent l'accès à la complémentaire santé qu'aux cadres ou qu'ils la rendent obligatoire pour les cadres et facultative pour les autres. Ces comportements peuvent expliquer que ce soit plutôt les personnes ayant les niveaux de revenus les plus élevés qui soient couvertes par une complémentaire d'entreprise.

**Graphique 5 : Type de complémentaire et revenus (en %)**



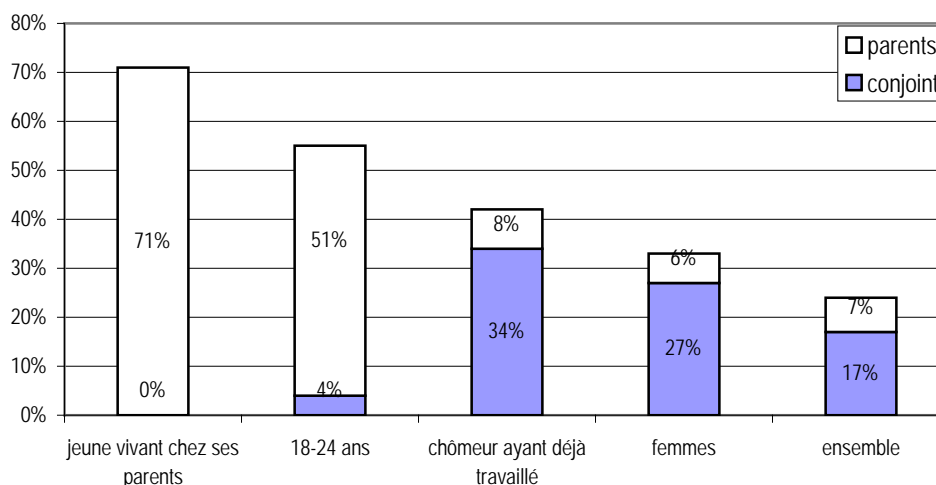
Source : CREDOC-CTIP, 2004

#### **I.4 Les trois-quarts des Français ont une complémentaire à leur nom**

**73% des Français ont souscrit personnellement une complémentaire santé**, qu'elle soit individuelle ou collective, 17% sont rattachés à la complémentaire du conjoint, 7% à la complémentaire des parents, le reste est dans d'autres cas (CMU complémentaire notamment).

Les personnes les plus fréquemment rattachées à la complémentaire santé d'un tiers sont les 18-25 ans (55% d'entre eux), notamment les jeunes vivant chez leurs parents (70%) et les chômeurs (43%). Les femmes sont également plus souvent couvertes par la complémentaire de leur mari (33%).

**Graphique 6 Proportion de personnes rattachées à la complémentaire d'un conjoint ou parents**



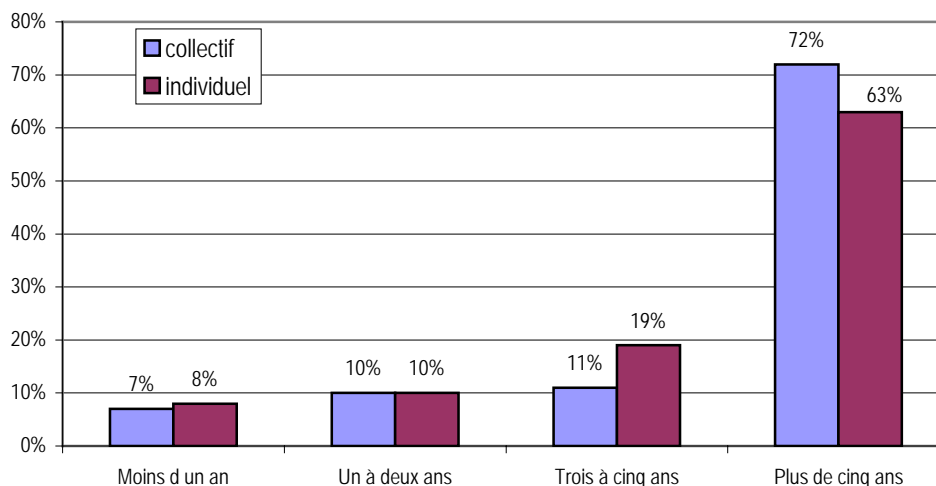
Source : CREDOC-CTIP, 2004

### **I.5 Les deux-tiers des Français ont leur complémentaire depuis cinq ans et plus**

**68% des Français couverts par une complémentaire santé le sont depuis cinq ans et plus**, seuls 8% ont leur complémentaire depuis moins d'un an. 10% l'ont depuis un à deux ans et 14% depuis trois à cinq ans. L'ancienneté de la complémentaire croît avec l'âge.

Les personnes ayant une complémentaire d'entreprise l'ont depuis plus longtemps que les personnes ayant souscrit un contrat individuel : 72% l'ont depuis cinq ans et plus contre 63% des secondes.

**Graphique 7 Depuis combien de temps bénéficiez-vous de cette complémentaire santé ?**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

### **I.6 Plus de la moitié des Français ayant souscrit une complémentaire à leur nom prennent en charge des ayants-droits**

**57% des Français ayant leur propre complémentaire, collective ou individuelle, prennent en charge d'autres personnes**, principalement le conjoint ou les enfants. Respectivement 74% et 75% des Français ayant des ayants-droits ont leur conjoint ou leurs enfants rattachés à leur complémentaire.

D'une manière logique, ce sont les personnes mariées (71%) et ayant entre 30 et 49 ans (68%) qui ont le plus souvent des ayants-droits.

A situation familiale équivalente, les Français couverts par une complémentaire d'entreprise prennent également plus souvent en charge d'autres personnes (63% contre 47%).

## **II. L'ARBITRAGE ENTRE COMPLEMENTAIRE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE**

Plusieurs questions visaient à recueillir l'opinion des Français sur leur sensibilité aux complémentaires individuelle ou d'entreprise. Ont-ils eu le choix ? Quels éléments les ont guidé dans leur choix ?

## II.1 le contrat individuel concerne principalement des personnes n'ayant pas accès à une complémentaire d'entreprise

**Parmi les personnes ayant souscrit un contrat individuel, en leur nom propre ou en celui d'un tiers, sept sur dix n'ont pas accès à une complémentaire d'entreprise par le biais de leur employeur, 20% pourraient y avoir accès mais ne l'ont pas choisie et 10% ne savent pas. En ajoutant les cas où la personne pourrait y avoir accès par son conjoint, 31% des Français couverts par une complémentaire individuelle pourraient souscrire un contrat collectif.**

Ainsi, la complémentaire individuelle concerne majoritairement des personnes qui n'ont pas la possibilité de bénéficier d'un contrat collectif. Ces Français n'ont pas un profil sociodémographique différent de l'ensemble.

Les personnes qui ont le choix et préfèrent la complémentaire individuelle le font pour des motifs variés :

- plus du quart mettent en avant **le prix de la complémentaire d'entreprise**. 20% souhaitent **avoir une complémentaire indépendante de leur emploi**. Cela semble plus particulièrement concerner les personnes venant de changer d'emploi ou des intérimaires : ils ne savent pas combien de temps ils vont rester dans l'entreprise qui les emploie actuellement et préfèrent ne pas engager de démarches visant à changer de mutuelle.
- 19% estiment que **les garanties de la complémentaire d'entreprise ne sont pas adaptées** à leur situation personnelle : ils lui reprochent d'imposer une formule qui ne leur convient pas. On retrouve un inconvénient souligné par les salariés du secteur privé dans les baromètres précédents : le contrat collectif est imposé.
- 16% **avaient déjà une complémentaire individuelle avant d'être embauché** ou bénéficiaient des avantages d'une ancienne complémentaire d'entreprise : ils sont satisfaits de leur mutuelle et ne voient pas d'intérêt à en changer.
- Enfin 18% avancent encore **d'autres raisons** : ils ont fait face à des changements familiaux ou professionnels et attendent avant de changer de mutuelle, ils pensent changer et n'ont pas encore fait de démarches, etc.

Le changement d'entreprise était la principale limite du contrat collectif avancée par les salariés du secteur privé dans le cadre du baromètre CTIP 2003. Pour les personnes en contrat à durée déterminée, engager des démarches pour changer de mutuelle n'est pas toujours ressenti comme opportun.

**Tableau 1 : Pourquoi n'avez-vous pas souscrit à la complémentaire d'entreprise alors que vous en avez la possibilité ?**

	Effectifs	%
Les cotisations sont trop élevées	34	26,8
Les garanties ne sont pas adaptées à votre situation personnelle	24	19,4
Vous souhaitez avoir une complémentaire indépendante de votre emploi	25	20,1
Avait déjà une complémentaire avant d'être embauché	20	15,9
Autre raison	22	17,8
Total	126	100,0
Non concerné	1 089	

Source : CREDOC-CTIP, 2004

## **II.2 les deux-tiers des personnes couvertes par une complémentaire individuelle souscriraient pourtant à du collectif si elles en avaient la possibilité**

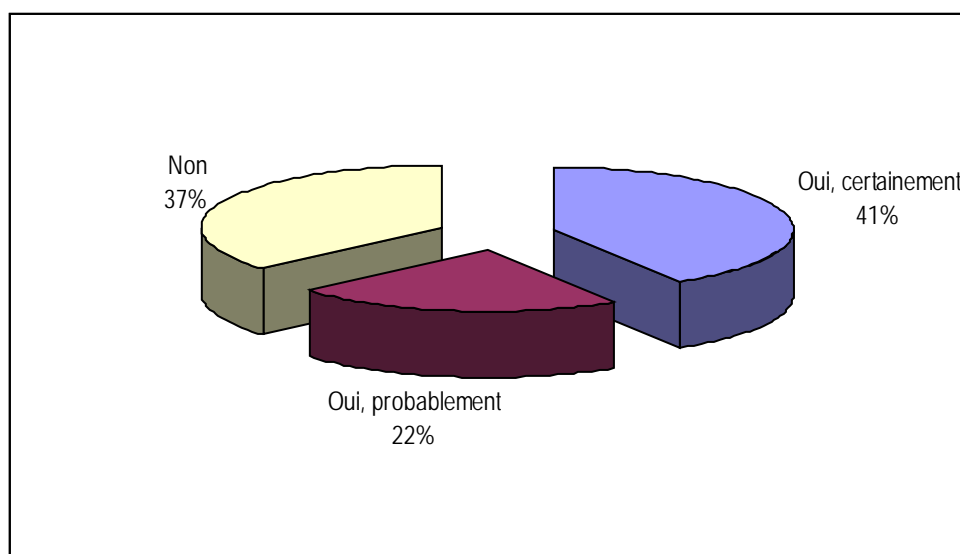
**Parmi les personnes couvertes par une complémentaire individuelle et qui n'ont pas accès à une complémentaire d'entreprise, nombreuses sont celles qui déclarent qu'elles souscriraient à une complémentaire d'entreprise, si elles en avaient le choix.** 41% estiment qu'elles souscriraient certainement et 22% probablement.

Cette opinion ne varie pas selon le profil sociodémographique de la personne.

Les précédents baromètres CTIP avaient déjà mis en évidence la préférence des salariés du privé pour le contrat collectif. 71% d'entre eux pensaient qu'une couverture proposée par l'entreprise était préférable à une initiative de chaque salarié qui choisit et finance lui-même sa complémentaire. L'enquête de cette année montre que cette opinion n'est pas propre aux salariés du privé mais qu'elle est partagée par l'ensemble des Français.

Parmi les avantages du contrat collectif évoqués par les salariés du privé dans le cadre du baromètre 2003, était citée la question du prix : à garanties équivalentes, le contrat collectif coûte moins cher, à leurs yeux. En effet, le contrat collectif bénéficie d'un tarif de groupe négocié et l'employeur prend en charge une partie des cotisations. 37% des salariés interrogés en 2003 évoquaient la simplicité du contrat collectif, un quart mettait en avant le fait que ce système assurait une couverture minimale pour tous. A contrario, les contrats individuels avaient pour inconvénients le pendant des avantages de la complémentaire d'entreprise : un coût plus élevé, l'exclusion possible de certaines populations du fait de sa tarification et le problème de la hausse des cotisations en fonction de l'âge.

Graphique 8 Si vous aviez le choix, souscririez-vous à une complémentaire d'entreprise ?



Source : CREDOC-CTIP, 2004

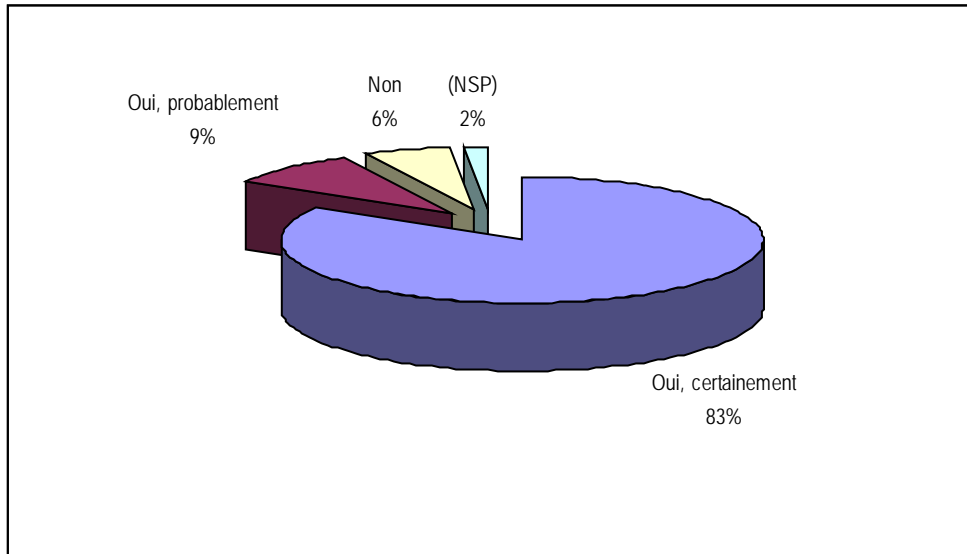
### II.3 Les Français couverts par une complémentaire d'entreprise y sont attachés ...

**Parmi les Français couverts par une complémentaire d'entreprise, la moitié ne sont pas obligés d'y souscrire** : ils ont eu le choix entre complémentaire individuelle et collective et ont préféré la complémentaire d'entreprise. Cette proportion semble plus forte dans le secteur public que privé (55% des salariés du secteur public contre 28% dans le privé).

Néanmoins, que cette couverture soit facultative ou obligatoire, il semble que les Français y soient attachés et souhaitent pouvoir continuer d'y souscrire.

En effet, **parmi les personnes ayant une complémentaire d'entreprise facultative, 92% souhaitent continuer d'en bénéficier à l'avenir** : 83% certainement et 9% probablement. Ils semblent satisfaits de leur complémentaire.

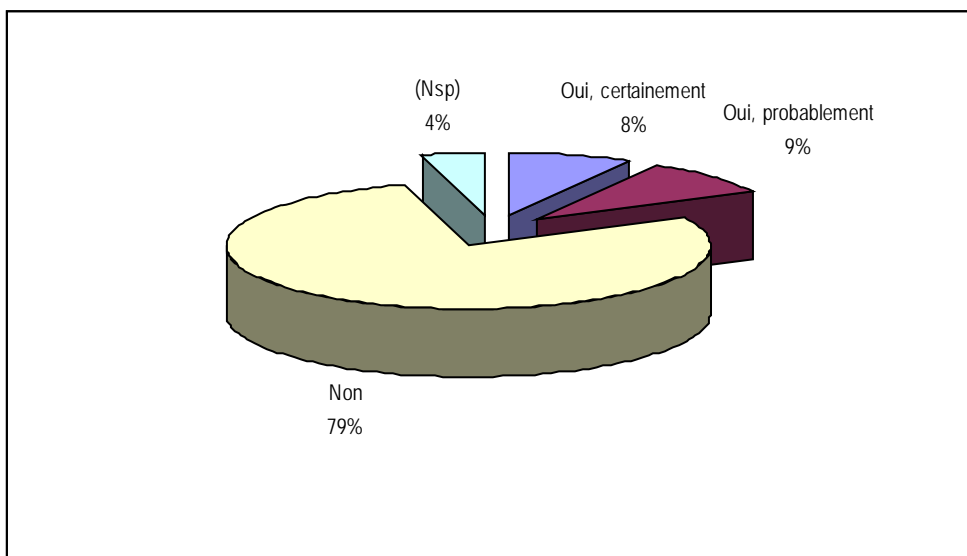
**Graphique 9 (Pour les couvertures facultatives) Vous avez actuellement une complémentaire d'entreprise, à l'avenir, souhaitez-vous continuer à en bénéficier ?**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

De même, parmi les personnes ayant une complémentaire obligatoire, peu nombreuses sont celles qui préféreraient souscrire un contrat individuel, si elles avaient le choix : 8% certainement et 9% probablement. 79% ne changeraient pas de complémentaire même si elles en avaient la possibilité.

**Graphique 10 (Pour les couvertures obligatoires) si vous aviez le choix, auriez-vous préféré souscrire une complémentaire santé individuelle ??**



Source : CREDOC-CTIP, 2004



**Ainsi, la complémentaire d'entreprise semble satisfaire ces bénéficiaires. 90% souhaitent que leur entreprise continue de proposer ce système.**

Cet attachement ne dépend pas du profil sociodémographique.

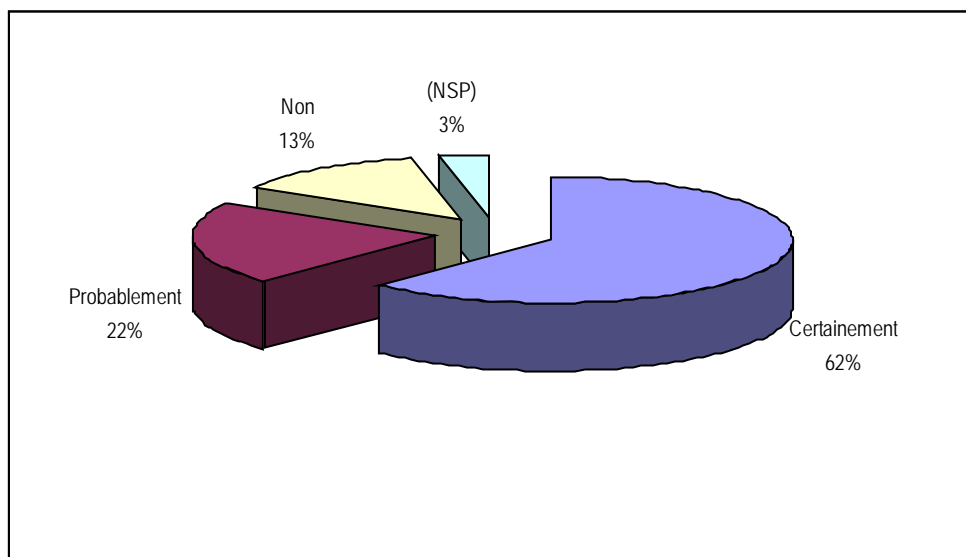
#### **II.4 ... mais souscriraient un contrat individuel s'ils n'avaient plus accès à un contrat collectif**

Cet attachement ne les amène cependant pas à rejeter le contrat individuel. S'ils n'avaient plus accès à une complémentaire d'entreprise, que ce soit personnellement ou par l'intermédiaire d'un tiers, seuls 13% ne s'assureraient pas individuellement et 3% ne savent pas. Une fois informés du coût moyen d'une complémentaire santé renforcée en optique et en dentaire, **62% déclarent qu'ils prendraient certainement un contrat individuel et 22% probablement.**

Les jeunes et les personnes retraitées sont plus partagés sur la question : plus du quart ne le feraient pas ou sont indécis.

Cette question avait déjà été posée dans le cadre du baromètre 2003 auprès des salariés du privé, leur opinion était proche de celle de l'ensemble de la population française : 67% y souscriraient certainement, 17% probablement et 16% ne le feraient pas.

**Graphique 11 SI COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE, Si vous n'aviez pas de complémentaire santé ni par votre entreprise, ni par votre conjoint, est-ce que vous prendriez un contrat individuel de complémentaire santé (sachant que pour une couverture de base, en fonction de votre âge, elle vous coûterait (x euros, cf. grille de tarif de contrat individuel pour une garantie de base renforcée en optique et en dentaire) ?**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

### III. LA CONNAISSANCE DES COMPLÉMENTAIRES PAR LE BIAIS DES FACTEURS ENTRANT EN LIGNE DE COMPTE DANS LE CALCUL DES COTISATIONS

**44% des Français interrogés pensent que les cotisations des complémentaires d'entreprise varient individuellement selon l'âge du salarié et 58% selon son état de santé.** Un Français sur cinq n'a pas d'idée sur la question.

Quant aux complémentaires individuelles, **63% des Français interrogés pensent que leurs cotisations varient selon l'âge de l'assuré et 49% selon son état de santé.** 15% n'ont pas su répondre à la question.

En réalité, le montant des cotisations d'une complémentaire individuelle varie quasiment toujours selon l'âge et assez rarement selon l'état de santé de l'assuré (questionnaire santé). Quant aux complémentaires d'entreprise, elles prennent globalement en compte l'âge et l'état de santé de l'ensemble des cotisants, mais les cotisations ne varient pas individuellement (elles peuvent par contre dépendre du salaire ou de la situation familiale).

L'enquête montre que les Français, quel que soit leur type de complémentaire, pensent que l'état de santé est un critère de tarification des complémentaires individuelles ou d'entreprise. Ils sont même plus nombreux à le penser que pour l'âge. Ceci est donc en décalage avec la réalité.

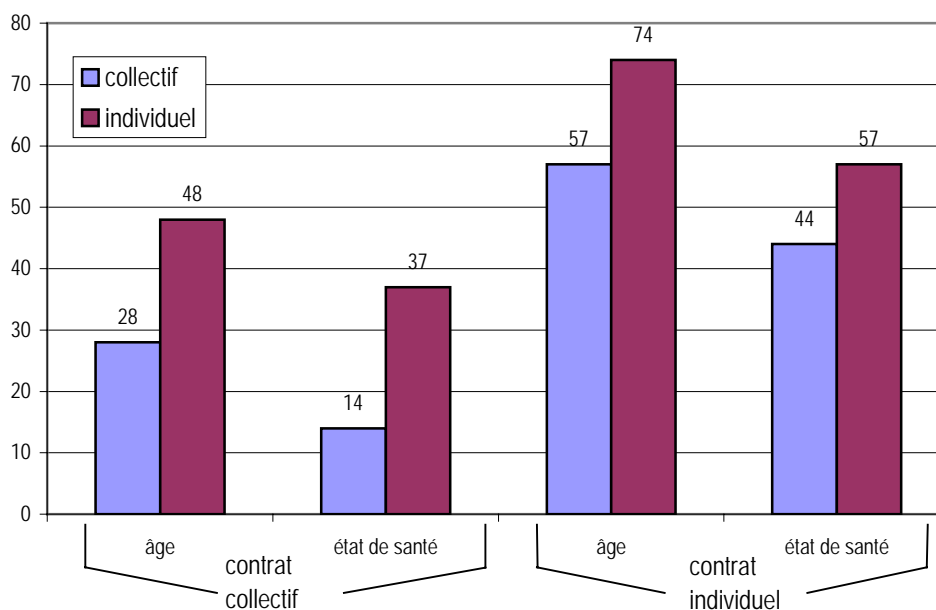
**Les personnes à leur compte pensent beaucoup plus souvent que l'âge est pris en compte dans le calcul des cotisations**, pour les complémentaires individuelles comme d'entreprise. 51% d'entre elles pensent que l'âge est pris en compte dans les contrats collectifs et 78% dans les contrats individuels. Rappelons que ces personnes ont majoritairement des contrats individuels et que leur opinion reflète, en partie, leur expérience personnelle.

En effet, d'une manière générale, **la connaissance des facteurs entrant en ligne de compte dans le calcul des cotisations est meilleure pour le type de complémentaire qu'on possède**. 48% des personnes ayant une complémentaire individuelle pensent que l'âge entre dans la tarification des contrats collectifs contre 28% de celles ayant une complémentaire d'entreprise. Ces proportions sont respectivement de 37% et de 14% pour l'état de santé.

*A contrario*, 74% des personnes ayant une complémentaire individuelle pensent que l'âge entre dans la tarification des contrats individuels contre 57% de celles ayant une complémentaire d'entreprise. Ces proportions sont respectivement de 57% et de 44% pour l'état de santé.

Aucun autre facteur sociodémographique ne fait varier ces opinions.

**Graphique 12 Pensez-vous que le calcul des cotisations des complémentaires individuelles (ou d'entreprise) intègrent l'âge ou l'état de santé ?**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

## IV. LA SITUATION DES CHOMEURS AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ ET DES RETRAITÉS

### IV.1 La moitié bénéficiait d'une complémentaire d'entreprise au cours de leur dernier emploi

Au cours de leur dernier emploi, **la moitié des retraités et des chômeurs ayant déjà travaillé bénéficiaient d'une complémentaire d'entreprise**. Cette proportion est assez proche de celle des salariés interrogés puisque 58% d'entre eux sont couverts par un contrat collectif par le biais de leur employeur.

Les effectifs sont trop faibles pour que les écarts constatés entre chômeurs et retraités soient significatifs.

**Tableau 2 : (Chômeurs ayant déjà travaillé et retraités) Bénéficiez-vous d'une complémentaire d'entreprise dans le cadre de votre dernier emploi ?**

	chômeurs		retraités		ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
oui	35	42	89	54	124	50
non	47	56	74	45	121	49
nsp	2	2	1	1	3	1
Total	84	100	164	100	248	100

Source : CREDOC-CTIP, 2004

### IV.2 Dans la moitié des cas, l'organisme assureur leur a fait une proposition pour conserver la complémentaire

**Dans la moitié des cas, l'organisme assureur a fait une proposition au chômeur ou au retraité pour conserver la complémentaire**. Rappelons qu'hormis les cas de changement d'employeur, l'organisme qui gère le contrat collectif est tenu de faire cette proposition de contrat individuel avec des garanties équivalentes. Le problème qui se pose alors pour l'ancien salarié est la hausse du montant global de cotisations, limitée, en partie, par la loi Evin.

Le problème de la hausse des cotisations semble avoir être relativement limité puisque **76% des chômeurs et des anciens retraités ayant reçu une proposition l'ont acceptée en maintenant les garanties**, 5% ont baissé leurs garanties et 19% n'ont pas souscrit le contrat individuel proposé. Les quelques personnes (2 chômeurs et 6 retraités) qui n'y ont pas souscrit avancent comme raison le coût qui était trop élevé.

**Tableau 3 : (Chômeurs ayant déjà travaillé et retraités couverts par une complémentaire d'entreprise)  
L'organisme assureur vous a-t-il fait une proposition pour conserver cette complémentaire ?**

	chômeurs		retraités		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
oui	14	41	48	54	62	50
non	18	53	40	45	58	47
nsp	2	6	1	1	3	3
Total	34	100	89	100	123	100

Source : CREDOC-CTIP, 2004

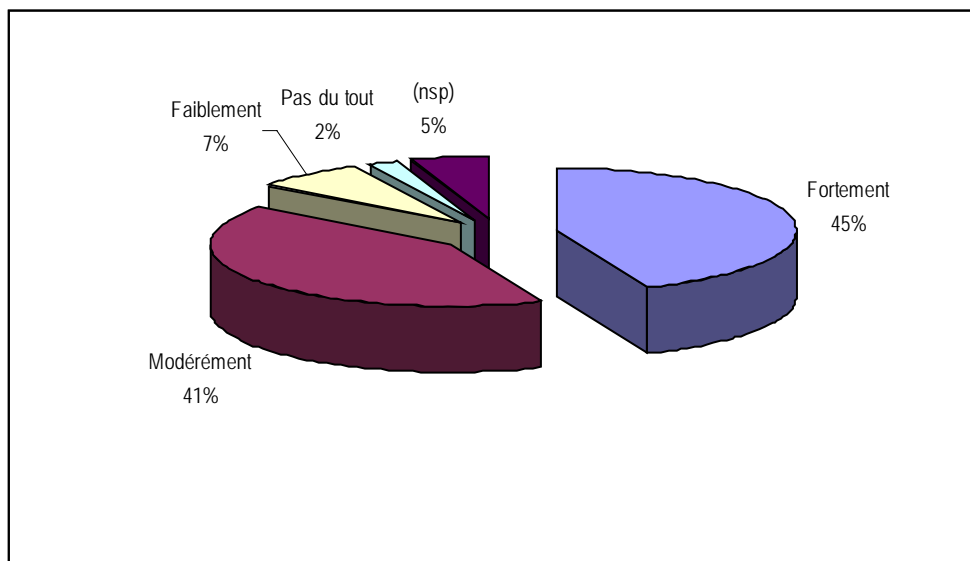
## V. DES FRANÇAIS INQUIETS FACE AU SYSTEME D'ASSURANCE MALADIE

### V.1 Une hausse des cotisations des complémentaires pressentie

**En grande majorité, les Français s'attendent à une augmentation des cotisations des complémentaires santé dans les deux prochaines années** (93% des Français interrogés). 44% estiment que cette hausse sera forte, 41% qu'elle sera plus modérée et 8% qu'elle sera faible. Seuls 2% s'attendent à aucune augmentation et 5% ne savent pas se prononcer sur la question.

Cette opinion est partagée quels que soient l'âge, la situation professionnelle et familiale de la personne et le type de complémentaire.

**Graphique 13 (A tous) Selon vous, les cotisations des complémentaires santé risquent-elles d'augmenter au cours des deux prochaines années ?**



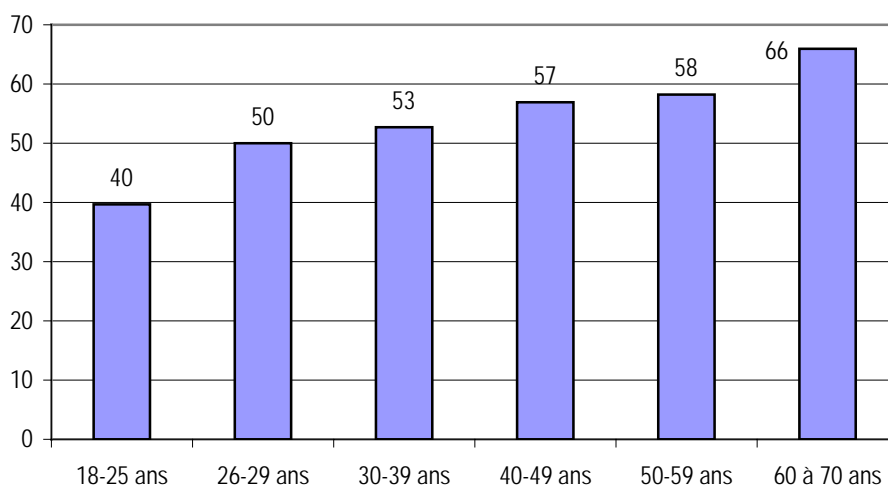
Source : CREDOC-CTIP, 2004

**56% des Français ayant une complémentaire à leur nom ont d'ailleurs dû déjà faire face à une hausse de leurs cotisations en 2004.**

Cette part est croissante avec l'âge. Elle est de 40% parmi les 18-25 ans et de 66% après 60 ans.

Elle est plus forte au sein des bénéficiaires d'une complémentaire individuelle que collective (63% contre 51%).

**Graphique 14 (A tous ceux couverts directement) Vos cotisations de complémentaire santé ont-elles augmenté pour 2004 ?**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

Face à cette augmentation des cotisations, **91% ont accepté la hausse et maintenu leurs garanties**. 1% ont diminué leurs garanties, 3% ont changé d'assureur, 3% ont eu une autre stratégie et 2% n'ont pas su répondre à la question.

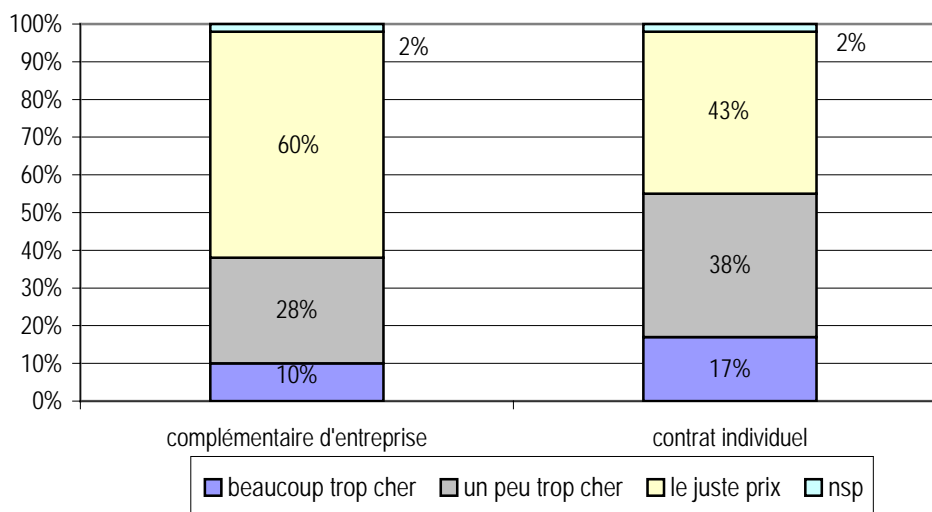
## V.2 Un montant des cotisations raisonnable au vu des garanties

On peut supposer que cette augmentation a été d'autant mieux acceptée que **les Français semblent satisfaits du montant actuel des cotisations de leur complémentaire**. 53% estiment payer le juste prix, 32% estiment payer un peu trop cher, seuls 13% pensent payer trop cher.

Les salariés du secteur public semblent plus partagés sur ce montant puisque seulement 40% estiment payer le juste prix, 45% estiment payer un peu trop cher.

De même, en accord avec la réalité, les Français couverts par une complémentaire d'entreprise sont plus satisfaits du prix que ceux couverts par un contrat individuel.

**Graphique 15** Aujourd'hui, par rapport à vos garanties, avez-vous le sentiment de payer ?



Source : CREDOC-CTIP, 2004

## V.3 A l'avenir, la moitié souhaite que soient favorisées les complémentaires d'entreprise

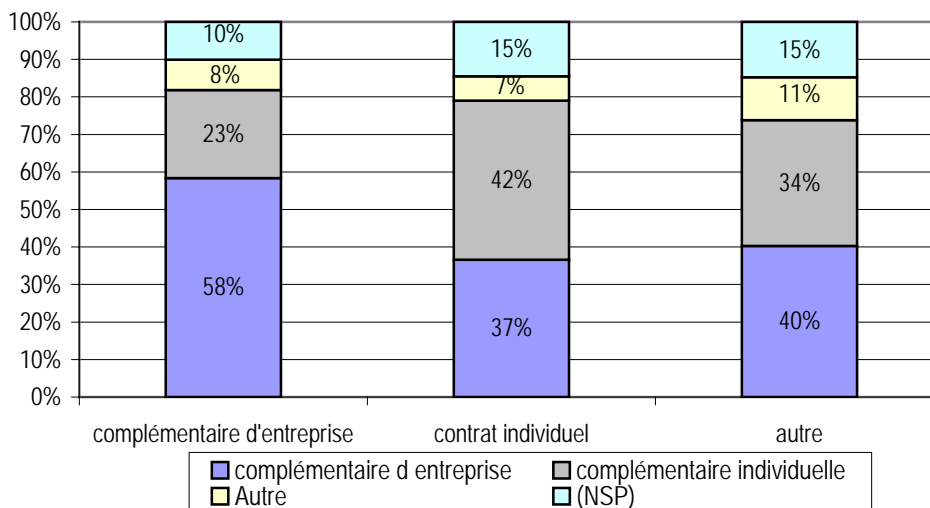
Entre le système de la complémentaire d'entreprise et celui du contrat individuel, **la moitié des Français souhaitent que le premier soit favorisé à l'avenir**, 31% souhaitent plutôt que les contrats individuels le soient, 12% ne savent pas et 8% ont d'autres souhaits.

Les personnes semblent satisfaites de leur complémentaire puisqu'elles souhaitent que soit favorisé leur propre système. Ainsi, 58% des Français couverts par une complémentaire d'entreprise souhaitent que ce système soit favorisé à l'avenir contre 37% seulement de ceux couverts par un contrat individuel.

Néanmoins, on retrouve la préférence des Français pour la complémentaire d'entreprise. Les personnes couvertes par ce système sont deux fois plus nombreuses à souhaiter que ce système soit favorisé qu'à souhaiter que ce soit plutôt le contrat individuel (57% contre 23%), alors qu'il y a quasiment les mêmes proportions de partisans de la complémentaire d'entreprise et du contrat individuel au sein des individus couverts par un contrat individuel (respectivement 37% et 42%).

Aucun facteur sociodémographique n'influence cette opinion de manière significative.

**Graphique 16 Selon vous, quel système devrait être favorisé à l'avenir ?**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

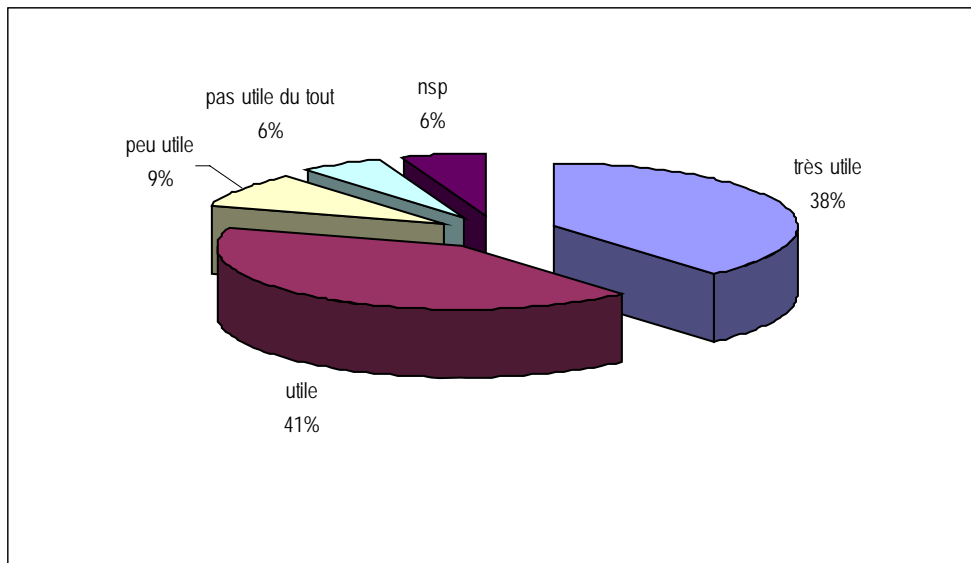
#### V.4 La réforme du système d'assurance maladie

**En grande majorité, les Français ont entendu parler de la réforme du système d'assurance maladie (82%).** 31% disent même en avoir beaucoup entendu parler. Traditionnellement, les jeunes sont moins au courant de l'actualité (67% en ont entendu parler). Aucun autre facteur ne semble discriminant.

Face à cette réforme, **81% estiment qu'elle est utile** : 39% pensent que la réforme est très utile et 42% qu'elle est utile. Cette opinion ne varie pas en fonction du profil sociodémographique de la personne.



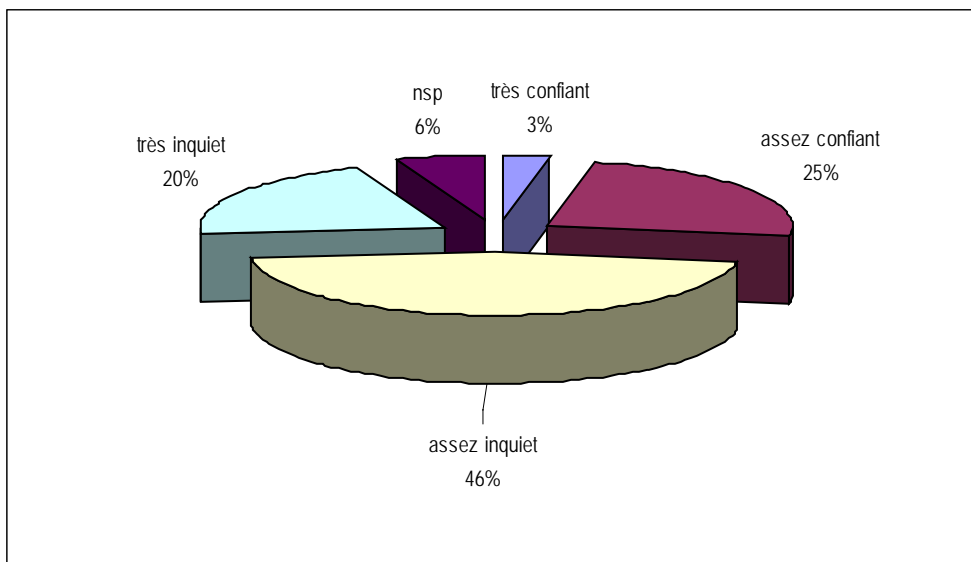
**Graphique 17 Selon vous, une réforme de l'assurance maladie est-elle :**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

Néanmoins, même si elle est utile, cette réforme suscite de l'inquiétude : **46% se disent inquiets vis-à-vis de cette réforme** et 20% sont même très inquiets. Les jeunes et les personnes à leur compte semblent moins inquiètes. Là encore, l'opinion vis-à-vis de la réforme du système d'assurance maladie est partagée par le plus grand nombre, quels que soient son âge, sa situation professionnelle et familiale. Les sympathisants de droite semblent moins inquiets que les partisans de gauche, probablement du fait que le projet est présenté par la droite.

**Graphique 18 A propos de ce que pourra proposer cette réforme, êtes-vous :**



Source : CREDOC-CTIP, 2004

**ANNEXES :**

**TRIS A PLAT**

---

**ENQUÊTE 1200 FRANÇAIS AGES DE 18 A 70 ANS**  
(dont 600 salariés du secteur privé)

**I. DESCRIPTION DU TYPE DE COUVERTURE SANTÉ**

Q 1 (A tous) Disposez-vous ou non d'une complémentaire santé ?

<b>A tous</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pour cent</b>
<b><i>Oui</i></b>	1119	92,1
<b><i>Non</i></b>	96	7,9
<b><i>Total</i></b>	1215	100

## I.1 PERSONNES QUI N'ONT PAS DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (NON à Q1)

Q 2 (Si Q1=non) Pourquoi n'avez-vous pas de complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>cela coûte trop cher</i>	35	2,9	36,5
<i>vous n'en avez pas besoin</i>	38	3,1	39
<i>Autre (préciser)</i>	22	1,8	22,4
<i>nsp</i>	2	0,2	2,1
<b>Total</b>	96	7,9	100
<b>Non concerné</b>	1119	92,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 3 (Si Q1=non) Comptez-vous prendre une complémentaire santé cette année ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Oui</i>	18	1,4	18,3
<i>Non</i>	70	5,8	72,6
<i>(NSP)</i>	9	0,7	9,1
<b>Total</b>	96	7,9	100
<b>Non concerné</b>	1119	92,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 4 (Si Q1=non) Avez-vous déjà été couvert par une complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Oui, à votre nom</i>	32	2,6	32,8
<i>Oui, par votre conjoint</i>	7	0,6	7,5
<i>Oui, par vos parents</i>	14	1,1	14,1
<i>Non</i>	44	3,6	45,6
<b>Total</b>	96	7,9	100
<b>Non concerné</b>	1119	92,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 5 (Si Q1=NON et Q4=OUI), Depuis quand n'avez-vous plus de complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Moins d un an</i>	15	1,3	29
<i>Un à deux ans</i>	9	0,8	17,6
<i>Trois à cinq ans</i>	8	0,6	14,5
<i>Plus de cinq ans</i>	20	1,7	38,9
<b>Total</b>	52	4,3	100
<b>Non concerné</b>	1163	95,7	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 6 (Si Q1=NON et Q4=OUI), Pourquoi n'avez-vous plus de complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>vous avez quitté l'entreprise qui vous permettait de l'avoir</i>	11	0,9	21,4
<i>vous avez mis fin à votre adhésion à un contrat individuel</i>	13	1,1	24,4
<i>vous ne pouvez plus bénéficier de celle de votre conjoint</i>	1	0,1	2,3
<i>vous ne pouvez plus bénéficier de celle de vos parents</i>	8	0,7	16
<i>autre (précisez)</i>	19	1,5	35,9
<b>Total</b>	52	4,3	100
<b>Non concerné</b>	1163	95,7	
<b>Total</b>	1215	100,0	

## I.2 PERSONNES QUI ONT UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (OUI à Q1)

Q 7 (Si Q1=OUI) De quelle manière êtes vous couvert par cette complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Vous êtes couvert par le contrat de votre entreprise ou par</i>	472	38,8	42,2
<i>Vous avez souscrit un contrat individuel en ayant fait vous</i>	341	28,1	30,5
<i>vous êtes couvert par celle de votre conjoint</i>	191	15,7	17
<i>Vous êtes couvert par celle de vos parents</i>	78	6,4	7
<i>Vous bénéficiez de la CMU complémentaire</i>	18	1,5	1,6
<i>Autre (précisez)</i>	18	1,4	1,6
<i>NSP</i>	1	0,1	0,1
<b>Total</b>	1119	92,1	100
<b>Non concerné</b>	96	7,9	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 8 Si COUVERT PAR CONJOINT OU PARENTS (Q1=OUI et Q7=2 ou 3),  
est-ce un contrat :

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Par leur entreprise ou mutuelle de fonctionnaire</i>	194	16	72,2
<i>Individuel, souscrit en faisant des démarches individuelles</i>	59	4,8	21,8
<i>CMU complémentaire</i>	1	0,1	0,4
<i>Autre (précisez)</i>	4	0,4	1,6
<i>(NSP)</i>	10	0,9	3,9
<b>Total</b>	269	22,1	100
<b>Non concerné</b>	946	77,9	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 9 (Si Q1=OUI) Depuis combien de temps bénéficiez-vous de cette complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Moins d un an</b>	83	6,8	7,4
<b>Un à deux ans</b>	115	9,4	10,3
<b>Trois à cinq ans</b>	158	13	14,1
<b>Plus de cinq ans</b>	764	62,8	68,2
<b>Total</b>	1119	92,1	100
<b>Non concerné</b>	96	7,9	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 10 (Si couverture personnelle individuelle ou collective (Q1=1 et pas CMU à Q7))

Est-ce que votre couverture santé prend en charge d'autres personnes ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Oui</b>	461	37,9	56,7
<b>Non</b>	352	29	43,3
<b>Total</b>	813	66,9	100
<b>Non concerné</b>	402	33,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 11 Si OUI, lesquelles ?

Réponses multiples		Fréquence	Pour cent
<b>concerné</b>	<b>conjoint</b>	340	73,7
	<b>enfants</b>	346	75,1
	<b>Autres</b>	4	0,8
	<b>Total</b>	461	
<b>Non concerné</b>		754	
<b>Total</b>		1215	

## II. PRÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRE D'ENTREPRISE OU INDIVIDUELLE

Q 12 Si *CONTRAT INDIVIDUEL (personnel ou proche)*, est-ce que vous pourriez bénéficier d'une complémentaire santé par le biais de votre employeur ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Oui</i>	81	6,7	20,3
<i>Non</i>	281	23,1	70,2
<i>(Nsp)</i>	38	3,1	9,5
<b>Total</b>	400	32,9	100
<b>Non concerné</b>	815	67,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Et par le biais de l'employeur de votre conjoint ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Oui</i>	82	6,7	20,5
<i>Non</i>	296	24,4	74,1
<i>(Nsp)</i>	22	1,8	5,4
<b>Total</b>	400	32,9	100
<b>Non concerné</b>	815	67,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 13 Si **CONTRAT INDIVIDUEL** et **OUI** a accès à une couverture d'entreprise, pourquoi n'avez-vous pas souscrit à cette complémentaire d'entreprise ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Les cotisations sont trop élevées</i>	34	2,8	26,8
<i>Les garanties ne sont pas adaptées à votre situation personnelle</i>	24	2	19,4
<i>Vous souhaitez avoir une complémentaire indépendante de votre emploi</i>	23	1,9	18,5
<i>Autre raison</i>	44	3,7	35,4
<b>Total</b>	126	10,3	100
<b>Non concerné</b>	1089	89,7	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Parmi les « autres raisons », on trouve souvent le fait que la personne avait déjà une complémentaire lorsqu'elle a été embauchée et qu'elle n'a pas souhaité ou que ce n'était pas particulièrement opportun d'en changer.

Q 14 Si **CONTRAT INDIVIDUEL** et **NON** n'a pas accès à une couverture d'entreprise, si vous aviez eu le choix, auriez-vous préféré bénéficier d'une complémentaire santé d'entreprise ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<i>Oui, certainement</i>	138	11,4	41,1
<i>Oui, probablement</i>	74	6,1	22,1
<i>Non</i>	124	10,2	36,8
<b>Total</b>	336	27,6	100
<b>Non concerné</b>	879	72,4	
<b>Total</b>	1215	100,0	



Q 15 Si COUVERT PAR COMPLÉMENTAIRE D'ENTREPRISE PERSONNELLE, Votre complémentaire santé d'entreprise est-elle obligatoire ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Oui</b>	292	24	43,8
<b>Non</b>	325	26,8	48,8
<b>(Nsp)</b>	50	4,1	7,4
<b>Total</b>	666	54,8	100
<b>Non concerné</b>	549	45,2	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 16 Si couverture facultative (non à Q15) : vous avez actuellement une complémentaire d'entreprise, à l'avenir, souhaitez-vous continuer à en bénéficier ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
Oui, certainement	272	22,3	83,5
Oui, probablement	29	2,4	8,9
Non	20	1,6	6
(NSP)	5	0,4	1,6
Total	325	26,8	100
Non concerné	890	73,2	
Total	1215	100,0	

Q 17 Si couverture obligatoire (oui à Q15), si vous aviez le choix, auriez-vous préféré souscrire une complémentaire santé individuelle ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
Oui, certainement	24	2	8,4
Oui, probablement	27	2,2	9,2
Non	228	18,8	78,2
(Nsp)	12	1	4,3
Total	292	24	100
Non concerné	923	76	
Total	1215	100,0	

Q 18 Si COUVERT PAR COMPLÉMENTAIRE D'ENTREPRISE PERSONNELLE, Votre entreprise doit-elle continuer à proposer une complémentaire santé ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
Oui	422	34,7	89,5
Non	24	1,9	5
(Nsp)	26	2,1	5,5
Total	472	38,8	100
Non concerné	743	61,2	
Total	1215	100,0	

Q 19 SI COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE, Si vous n'aviez pas de complémentaire santé ni par votre entreprise, ni par votre conjoint, est-ce que vous prendriez un contrat individuel de complémentaire santé (sachant que pour une couverture de base, en fonction de votre âge, elle vous coûterait (x euros, cf. grille de tarif de contrat individuel pour une garantie de base renforcée en optique et en dentaire) ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Certainement</b>	182	15	62,4
<b>Probablement</b>	63	5,2	21,5
<b>Non</b>	37	3,1	12,8
<b>(NSP)</b>	10	0,8	3,3
<b>Total</b>	292	24	100
Non concerné	923	76	
Total	1215	100,0	

Q 20 Si non à la Q19, pourquoi ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
Cela coûte trop cher	23	1,9	62,4
Vous n'en avez pas besoin	7	0,6	19,4
Autre raison	6	0,5	15,1
(NSP)	1	0,1	3,2
Total	37	3,1	100
Non concerné	1178	96,9	
Total	1215	100,0	

Q 21 (A tous) Selon vous, dans une complémentaire santé d'entreprise, y a t il des différences de cotisation entre les salariés, selon leur âge :

	Fréquence	Pour cent
Oui	434	35,7
Non	533	43,9
(Nsp)	248	20,4
Total	1215	100

Q 22 (A tous) Selon vous, dans une complémentaire santé d'entreprise, y a t il des différences de cotisation entre les salariés, selon leur état de santé :

	Fréquence	Pour cent
Oui	284	23,4
Non	710	58,4
(Nsp)	221	18,2
Total	1215	100

Q 23 (A tous) Selon vous, l'âge de l'assuré est-t-il pris en compte dans les cotisations d'une couverture complémentaire santé individuelle ?

	Fréquence	Pour cent
Oui	765	63
Non	275	22,6
(NSP)	175	14,4
Total	1215	100

Q 24 (A tous) Selon vous, l'état de santé de l'assuré est-t-il pris en compte dans les cotisations d'une couverture complémentaire santé individuelle ?

	Fréquence	Pour cent
Oui	592	48,7
Non	443	36,4
(NSP)	180	14,9
Total	1215	100,0

CAS DES CHÔMEURS AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ ET DES RETRAITÉS

Q 25 Avez-vous au cours de votre dernier emploi bénéficié d'une complémentaire santé d'entreprise ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Oui</b>	124	10,2	49,8
<b>Non</b>	121	10	48,8
<b>(NSP)</b>	4	0,3	1,4
<b>Total</b>	248	20,4	100
<b>Non concerné</b>	967	79,6	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 26 (si OUI à Q23) L'organisme assureur vous a-t-il fait une proposition pour conserver cette complémentaire santé à votre départ de l'entreprise ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Oui</b>	62	5,1	50,5
<b>Non</b>	58	4,7	46,6
<b>(NSP)</b>	4	0,3	2,9
<b>Total</b>	124	10,2	100
<b>Non concerné</b>	1091	89,8	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 27 SI OUI à Q24, Y avez-vous souscrit ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
Oui en maintenant les garanties	47	3,8	75
Oui en baissant le niveau de garanties	4	0,3	5,8
Non	12	1	19,2
<b>Total</b>	62	5,1	100
<b>Non concerné</b>	1153	94,9	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 28 Si NON à Q24, pourquoi ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
la cotisation était trop chère	6	0,5	50
vous avez préféré bénéficier de la complémentaire du conjoint	1	0,1	10
autre (précisez)	5	0,4	40
Total	12	1	100
Non concerné	1203	99	
Total	1215	100,0	

### I- SENTIMENT SUR LES HAUSSES DE COTISATIONS

Q 29 (A tous) Selon vous, les cotisations des complémentaires santé risquent-elles d'augmenter au cours des deux prochaines années ?

A tous	Fréquence	Pour cent
Fortement	535	44
Modérément	503	41,4
Faiblement	89	7,3
Pas du tout	26	2,1
(nsp)	62	5,2
Total	1215	100

Q 30 (à tous ceux qui sont couverts directement) Vos cotisations de complémentaire santé ont-elles augmenté pour 2004 ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>Oui</b>	454	37,3	55,8
<b>Non</b>	260	21,4	32
<b>(Nsp)</b>	99	8,1	12,1
<b>Total</b>	813	66,9	100
<b>Non concerné</b>	402	33,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 31 (Si Q28=OUI), qu'avez-vous fait ou qu'a fait votre entreprise ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b>conserver les mêmes garanties et payer l'augmentation</b>	413	34	91
<b>diminuer les garanties pour limiter ou éviter l'augmentation</b>	3	0,3	0,7
<b>changer d organisme assureur</b>	12	1	2,6
<b>Autre (précisez)</b>	14	1,2	3,2
<b>(nsp)</b>	11	0,9	2,5
<b>Total</b>	454	37,3	100
<b>Non concerné</b>	761	62,7	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 32 (à tous ceux qui sont couverts directement) Aujourd'hui, par rapport à vos garanties, avez-vous le sentiment de payer :

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
Beaucoup trop cher	104	8,6	12,8
Un peu trop cher	263	21,7	32,4
Le juste prix	431	35,5	53
(Nsp)	15	1,2	1,8
<b>Total</b>	813	66,9	100
<b>Non concerné</b>	402	33,1	
<b>Total</b>	1215	100,0	

Q 33 (uniquement à ceux qui sont en contrat individuel) Si l'an prochain, vos cotisations augmentent de 10 à 15%, que ferez-vous ?

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide
<b><i>Vous accepterez l'augmentation</i></b>	118	9,7	34,5
<b><i>Vous baisserez vos garanties</i></b>	19	1,5	5,5
<b><i>Vous chercherez un autre organisme assureur</i></b>	174	14,3	51,1
<b><i>Autre (précisez)</i></b>	30	2,5	8,9
<b>Total</b>	341	28,1	100
<b>Non concerné</b>	874	71,9	
<b>Total</b>	1215	100,0	

## II- OPINION GÉNÉRALE SUR L'ASSURANCE MALADIE

Q 34 (A tous) Selon vous, quel système de complémentaire santé devrait être favorisé à l'avenir :

A tous	Fréquence	Pour cent
<b>Les complémentaires santé d entreprise</b>	595	49
<b>Les complémentaires santé individuelles</b>	375	30,8
<b>Autre (précisez)</b>	98	8,1
<b>(NSP)</b>	147	12,1
<b>Total</b>	1215	100

Q 35 (A tous) Avez-vous entendu parler du projet de réforme de l'assurance maladie ?

A tous	Fréquence	Pour cent
<b>Oui, beaucoup</b>	378	31,1
<b>Oui, un peu</b>	624	51,4
<b>Non, pas du tout</b>	213	17,5
<b>Total</b>	1215	100

Q 36 (A tous) Selon vous, une réforme de l'assurance maladie est-elle :

A tous	Fréquence	Pour cent
<b>Très utile</b>	469	38,6
<b>Assez utile</b>	504	41,5
<b>Peu utile</b>	107	8,8
<b>Pas utile du tout</b>	70	5,7
<b>(nsp)</b>	65	5,4
<b>Total</b>	1215	100

Q 37 (A tous) A propos de ce que pourra proposer cette réforme, êtes-vous :

A tous	Fréquence	Pour cent
<b>Très confiant</b>	37	3,1
<b>Assez confiant</b>	298	24,5
<b>Assez inquiet</b>	561	46,2
<b>Très inquiet</b>	248	20,4
<b>(NSP)</b>	71	5,9
<b>Total</b>	1215	100